

Échange automatisé de données relatif des données ADN en Grèce

2016/0816(CNS) - 15/03/2017 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 597 voix pour, 61 contre et 30 abstentions, suivant la procédure de consultation, une résolution législative sur le projet de décision d'exécution du Conseil concernant le lancement de l'échange automatisé de données pour ce qui est des données ADN en Grèce.

Le Parlement a **approuvé**, sans amendements, le projet du Conseil visant à autoriser la Grèce à recevoir et à transmettre des données à caractère personnel conformément à la décision 2008/615/JAI aux fins de la consultation et de la comparaison automatisées de données ADN.